



Royan, le 28 avril 2008

HT/ET

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le :

**LUNDI 5 MAI 2008
à 18 H 30
Salle du Conseil Municipal**

Ordre du Jour

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 Avril 2008
 - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
1. Périmètres de protection des captages d'eau potable – Phase Administrative - Signature des conventions d'aides financières de l'Agence de l'eau Adour-Garonne
 2. Avenant n° 1 au Marché d'Exploitation de mobiliers urbains – Sarl SPACEO
 3. Dénomination de voies
 4. Création de la Commission Communale des Impôts Directs
 5. Ecole Elémentaire Louis Bouchet – Projet de fermeture de la 10^{ème} classe – Motion de protestation
 6. Attribution de Subventions Culturelles
 7. Convention d'Objectifs entre la Collectivité et l'Association Centre d'Arts Plastiques - Année 2008
 8. Convention d'Objectifs entre la Collectivité et l'Association Echancrures – Année 2008
 9. Attribution de Subventions Scolaires
 10. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière du Centre Equestre de ROYAN
 11. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière du Golf de ROYAN
 12. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière du Port de ROYAN
 13. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière des Jardins du Monde

14. Indemnité de fonction des élus – modificatif
15. Organisation du Violon sur le Sable – année 2008
16. Dérogation au repos dominical – Association Syndicale Libre Domaine de Mons
17. Dérogation au repos dominical – Magasin LIDL

- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Député-Maire,

Didier QUENTIN